

BULLETIN TRIMESTRIEL du  
Syndicat National des Enseignements du  
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE  
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE  
Tél : 04 97 11 81 53  
Fax : 04 97 11 81 51  
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission pari-  
taire du 30.9.2015 sous le  
n°0915S05550  
ISSN : 11529954  
Direction de la publication : JL cinque

Prix au n° 1 €-  
Abonnement annuel 3 €  
Imprimerie spéciale SNES



Supp. n° 9 au NICE-SNES n° 218 de  
septembre 2011  
S3 aux S1 - Nice, le 10 novembre 2011

#### SOMMAIRE

P.1/1 Elections professionnelles  
P.2/2 Mutations Inter académiques  
P.3/2 Remplacements  
Annexe 1 : Elections professionnelles  
Annexe 2 : Réunions mutations inter

## Infos académiques n°3

# ⇒ Elections professionnelles : le SNES-FSU et la FSU renforcés comme porte-parole des personnels

---

Chacun a pu le constater, les choix ministériels ont rendu ces élections difficiles par des modalités complexes et de nombreux dysfonctionnements de la procédure informatique. De nombreux personnels ont même été empêchés de voter. Ceci entraîne une baisse de participation de plus de 20 points.

Mais ceux qui avaient espéré un recul du SNES-FSU et de la FSU ne peuvent être que déçus puisque dans le second degré le SNES-FSU renforce sa position d'organisation majoritaire absolue. Sur les 7 scrutins du second degré auxquels le **SNES-FSU présentait des candidats (CAPA et CCP), il totalise plus de 63% des sièges** (33 sur 52). Pour le Comité Technique Académique, la FSU recueille 47.57% des suffrages (+1) et obtient 6 sièges sur 10. Les personnels ne s'y sont pas trompés, ils ont maintenu et amplifié leur confiance dans le syndicat de la profession :

- Chez les agrégés avec 57,89% des voix (+ 4,82), le SNES obtient 7 sièges sur 10 (+1) ;
- Chez les certifiés avec 55,3% des voix (+ 1,3), le SNES obtient 11 sièges sur 19 (-1) ;
- Chez les CPE avec 33,82% des voix (- 2,54), le SNES obtient 3 sièges sur 8 (=) ;
- Chez les directeurs de CIO et les Co-Psy avec 70,83 % des voix (-3,69), le SNES obtient 3 sièges sur 4 (=) ;
- Chez les PEGC avec 57,44 % des voix (+ 2), le SNES obtient 2 sièges sur 3 (=) ;
- Chez les non titulaires enseignants avec 40,43% (+ 7,4), le SNES obtient les 3 sièges (+1) ;
- Chez les AED avec 41,12% des voix (+0,9), le SNES obtient 4 sièges sur 5 (+1).

Sur l'ensemble des 19 scrutins organisés dans notre académie **le SNES-FSU et la FSU gagnent 7 sièges** et confortent leur position majoritaire.

Dans les semaines qui viennent que ce soit dans le cadre de la discussion budgétaire ou dans celui des prochaines élections présidentielles, **le SNES et la FSU continueront de porter avec force et âpreté le message sorti des urnes et tout particulièrement la défense du service public d'éducation et de ses personnels.**

Vous trouverez en annexe une affiche de synthèse pour le panneau syndical.

## ⇒ Mutations inter académiques \_\_\_\_\_

Vous trouverez en annexe une affiche pour le panneau syndical indiquant réunions et permanences. N'hésitez pas à rappeler aux collègues qu'ils peuvent solliciter les militants à Nice et à Toulon pour répondre à leurs questions.

## ⇒ Remplacements : respecter le service public et les personnels \_\_\_\_\_

Dès la rentrée le SNES-FSU engageait l'opération « la vérité sur les remplacements ». Il invitait les représentants du SNES-FSU dans les établissements, mais aussi l'ensemble des collègues à signaler toute suppléance non assurée, tout poste non pourvu sur l'adresse [remplacement@nice.snes.edu](mailto:remplacement@nice.snes.edu).

Nous vous invitons à poursuivre l'opération en signalant également lors des remplacements assurés les dysfonctionnements qui pourraient voir jour.



## ↘ Mutations inter académiques

Vos élus SNES-FSU vous donnent rendez-vous dans nos réunions et permanences pour vous conseiller.

**Ouverture du serveur SIAM du jeudi 17 novembre au mardi 6 décembre 2011**

## Réunions

### Spéciales Stagiaires

A **Nice**, au lycée H. D'Estienne d'Orves  
Et à **Toulon**, au lycée D. D'Urville  
Mercredi 23 novembre à partir de 14h.

### Ouvertes à tous

A **Nice** à 14h30 au local du SNES  
264, Boulevard de la Madeleine  
Mercredi 30 novembre

A **Toulon** à 16 h au local du SNES  
208, rue Emile Ollivier  
mardi 29 novembre

A **Draguignan** à 17h30 au local de la FSU  
Bourse du travail  
Vendredi 25 novembre

## Permanences

**Au local du SNES à Toulon**  
Mardi de 16h à 18h et le vendredi de 10h30 à 15h

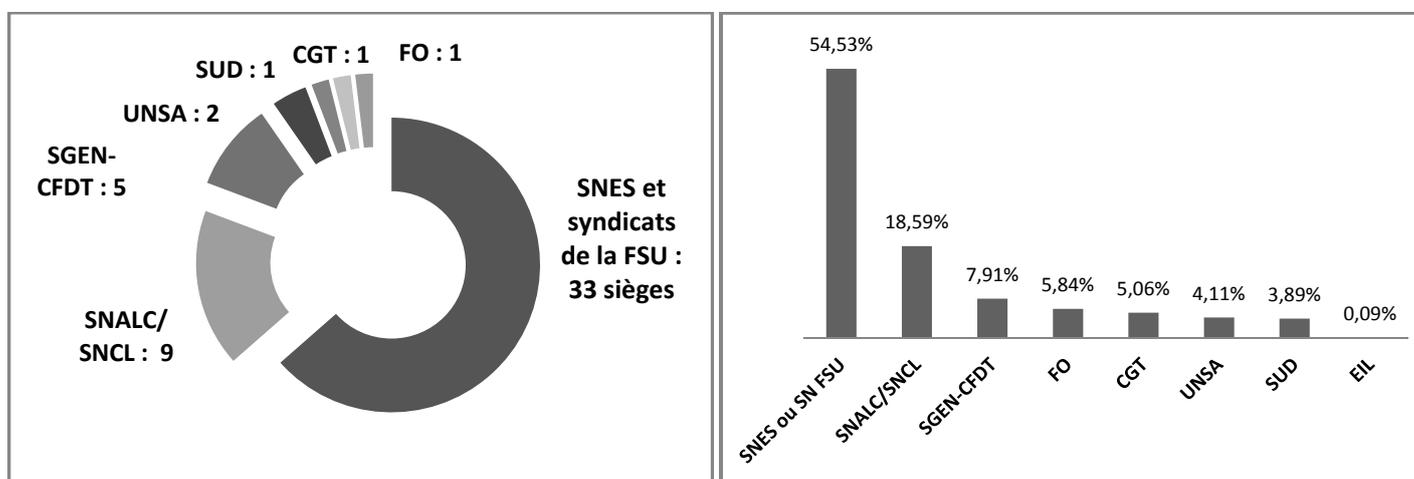
**Au local du SNES à Nice**  
Les mardi, mercredi, jeudi et  
vendredi toute la journée de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Consultez le site académique [www.nice.snes.edu](http://www.nice.snes.edu)  
Nous écrire sur l'adresse : [muts@nice.snes.edu](mailto:muts@nice.snes.edu)  
Consultez le site national [www.snes.edu](http://www.snes.edu)

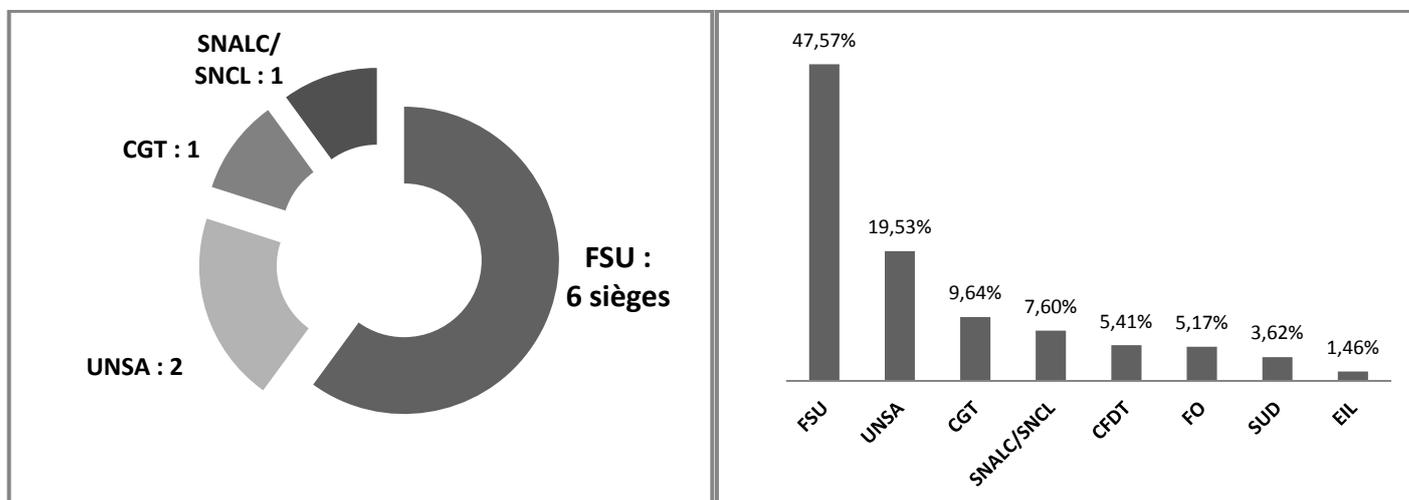
*SNES : 264, Bd de la Madeleine Nice – Tél : 04 97 11 81 53*  
*SNES, section départementale du Var, 208 rue Emile Ollivier, Toulon : Tél : 04 94 92 36 77*

# ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 13 AU 20 OCTOBRE 2011

## LE SNES-FSU ET LES SYNDICATS DE LA FSU SONT LES SYNDICATS DE NOS PROFESSIONS



Nombre de sièges et pourcentage obtenus aux CAPA des Agrégés, Certifiés, CPE, Co-Psy, PEGC et au CCP des non-titulaires et des AED.



Nombre de sièges et pourcentage obtenus au Comité Technique Académique.